



## APPEL A CANDIDATURE « COMMISSION SCIENTIFIQUE DE LA SFN »

La Société Française de Néonatalogie lance un appel à candidature pour intégrer sa commission scientifique (CS). Le nombre de postes vacants à pourvoir est de 6 médecins dont 1 médecin pour le bureau de la commission (il faut avoir fait partie de la CS antérieurement pour candidater au bureau).

Les membres de la CS, élus pour 4 ans, participent activement aux missions qui lui sont confiées:

- Organiser le congrès JFRN-SFN
  - o Elaborer le programme et sélectionner les abstracts soumis au congrès JFRN-SFN
- Evaluer les bourses de recherche en néonatalogie décernées lors du congrès
- Participer à d'autres activités de la SFN
  - sélectionner les abstracts de néonatalogie soumis au congrès de la SFP, EAPS, ...
  - relecture de recommandations, en particulier celles du GREEN-SFN
  - toute expertise scientifique demandée par le bureau de la SFN et acceptée par le bureau de la CS.

Si vous souhaitez intégrer la commission scientifique de la SFN, nous vous remercions d'adresser un CV et une lettre de motivation avec acte de candidature à l'adresse suivante [elodie.zana-taieb@aphp.fr](mailto:elodie.zana-taieb@aphp.fr) au plus tard le dimanche 20 novembre 2022

- Les conditions de candidatures sont les suivantes :
  - o Être âgé de moins de 45 ans à la date du dépôt de candidature (sauf pour le bureau).
  - o Avoir une activité de néonatalogie
  - o Participer à une activité de recherche en périnatalogie.
- Les membres de la CS qui voteront seront particulièrement attentifs aux critères suivants (mais sans être des pré-requis obligatoires) :
  - o Avoir obtenu ou être en cours d'élaboration d'une Thèse d'Université
  - o Être affilié à un laboratoire de Recherche
  - o Avoir déposé un dossier de PHRC en tant qu'investigateur principal
  - o Avoir encadré des étudiants en Master 1 et Master 2
  - o Bibliométrie (PubMed)

L'ensemble des candidatures sera examiné par la commission scientifique de la SFN lors de sa réunion du mercredi 7 décembre 2022. Les candidats élus seront informés au décours de la réunion et seront officiellement présentés le jeudi 8 décembre lors du congrès.